

# L'enherbement permanent comme alternative au travail mécanique sous les oliviers

F. Warlop, C. Andrieu, C. Sallaberry (GRAB),  
O. Filippi (Pépinières Filippi), Hélène Lemoine (Chambre Agriculture Hérault)  
Contact : francois.warlop@grab.fr

## Contexte :

Le travail mécanique au pied de l'arbre, pour contrôler l'enherbement, demande trop d'attention et d'énergie pour un résultat souvent imparfait. Les agriculteurs sont demandeurs d'alternatives fiables aux herbicides et au travail mécanique. Une flore adaptée au pied des arbres représente une solution séduisante d'autant plus qu'elle peut jouer un rôle agroécologique utile. L'expérimentation a permis de suivre le développement d'espèces couvre-sols, choisies en fonction de résultats obtenus sur d'autres vergers, et de leurs propriétés attendues (faible concurrence, port ras, étalement rapide). Certaines espèces ont des comportements adaptés aux conditions de culture de l'olivier.

## Résultats :

3 expérimentations successives ont été mises en place chez trois producteurs intéressés par la thématique :  
En 2008 dans les Bouches-du-Rhône  
En 2011 dans l'Hérault (oliviers et vignes)  
En 2012 dans le Vaucluse



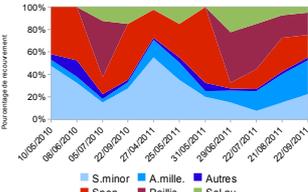
Espèces principales installées :  
*Hieracium pilosella* (en godets) → ③  
*Medicago* sp  
*Festuca ovina*  
*Achillea odorata*

*Achillea crithmifolia* (en godets) → ④ ⑤  
*Trifolium fragiferum* (en godets)  
*Hieracium pilosella* (en godets)

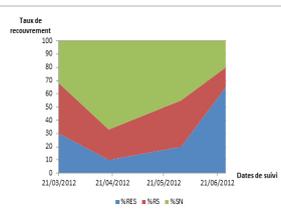
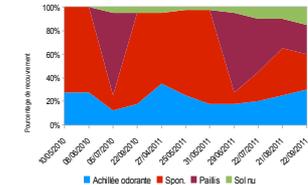
*Achillea crithmifolia* (en godets)  
*Trifolium fragiferum* (en godets)  
*Hieracium pilosella* (en godets)

(d'autres espèces plus novatrices et des mélanges commerciaux furent aussi semés)

Evolution du couvert par le mélange saxicole sur les 2 premières années

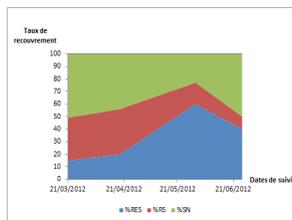


Evolution du couvert par l'achillée odorante sur les 2 premières années



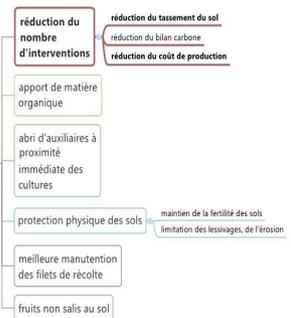
Évolution du couvert par *A. crithmifolia* en première année

Évolution du couvert par *T. fragiferum* en première année



bleu : recouvrement par les espèces semées/plantées  
rouge : recouvrement par la flore spontanée (+ pailis)  
vert : sol nu

## Multifonctionnalité de l'enherbement au pied des arbres



	Rapidité d'installation	Pérennité	Adaptée à l'ombrière	Remarque
Achilles ( <i>Achillea</i> sp)	++	++	++	
Luzernes annuelles ( <i>Medicago</i> sp)	++	-	+	pas de risque verticillium avéré
Souci officinal ( <i>Cakendula officinalis</i> )	++	-		couverture insuffisante
Fétuque ovine ( <i>Festuca ovina</i> )	-	+++	++	
Epervière piloselle ( <i>Hieracium pilosella</i> )	-	+++	+	espèce allétopathique à planter en godets
Pinçonneille ( <i>Sanguisorba minor</i> )	-	++	++	
Bonne des toits ( <i>Bromus tectorum</i> )	++	++	+	espèce allétopathique
Trèfle porte-fraise ( <i>Trifolium fragiferum</i> )	-	?	+	
Sainfoin ( <i>Onobrychis viciifolia</i> )	-	++	+	couverture insuffisante
Trèfle blanc nain ( <i>Trifolium repens</i> )	++	+/-	++	

Le tableau ci-contre synthétise les caractéristiques principales des espèces testées dans ces essais et dans d'autres types de vergers.

## Conclusions :

- Les suivis pluriannuels apportent plusieurs réponses :
- les luzernes annuelles ne se maintiennent pas spontanément ;
- en situation irriguée, le trèfle porte-fraise et l'achillée (plantés en godets) couvrent 50% du sol au bout d'un an ;
- les espèces doivent être associées pour permettre une couverture du sol suffisante dans le temps, leur comportement étant complémentaire ;
- le mélange 'saxicole' proposé par Plan Environnement semble pour cela adapté aux oliveraies ;
- les semis doivent être entretenus pendant deux années pour freiner la flore spontanée (fauche surélevée)

Ces résultats intermédiaires montrent l'intérêt de certaines espèces pour répondre aux objectifs de réduction du travail du sol. Des essais en conditions variées permettent d'adapter ces choix aux spécificités locales.

Merci aux producteurs (messieurs Hugues, Valette, Joly) pour leur intérêt pour l'expérimentation qui permet, par les visites de terrain, de faire progressivement évoluer les pratiques.

Cette recherche a pu être menée grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture (fonds Casdar)

© Crédits photos : GRAB

